



**Le Cercle d'Éscrime de Geispolsheim
et le
Comité Interdépartemental d'Éscrime d'Alsace**

vous invitent aux

**Championnats d'Alsace *par équipe*
et aux
16^{èmes} de finale Horizon 2032 *en individuel***

**M15
Épée, Fleuret et Sabre
*Hommes / Dames***

Samedi 18 novembre 2023

LIEU DE LA COMPETITION

**Salle d'Armes du CEG
Centre Sportif
RD84**

67118 Geispolsheim

Sortie autoroute M353, direction rocade sud

La salle d'Armes est située entre Geispolsheim Gare et Geispolsheim Village

Voir plan à la fin

CATEGORIES

L'épreuve individuelle Horizon 2032 M15, Hommes et Dames, est ouverte uniquement aux tireurs des clubs d'Alsace **et sélectionnables en équipe de France**.

Le championnat par équipes de club M15 est ouvert à tous les clubs d'Alsace. La composition des équipes sera conforme au règlement FFE.

FORMULES DE LA COMPETITION

Individuel :

- 1 tour de poule (6 à 7 tireurs), avec décalage par club.
Classement à l'issue du tour de poule, sans éliminé.
- Tableau d'élimination directe.

Par équipe :

- La formule sera fonction du nombre d'équipes présentes :
 - 2 équipes : match sec
 - 3 équipes : poule de 3, classement final = résultat de la poule
 - 4 équipes et plus : tableau d'élimination directe (troisième place non tirée).

Le classement d'entrée des tireurs sera le classement Alsace mis à jour avant les épreuves individuelles.

Pour l'épée et le fleuret, les épreuves par équipe commenceront à l'issue des épreuves individuelles.

Pour le sabre, les épreuves individuelles commenceront à l'issue des épreuves par équipes.

HORAIRES

Samedi 18 novembre

Compétition		APPEL	SCRATCH	DÉBUT
Epée Individuelle	HOMMES / DAMES	08H30	08H45	09H00
Epée Equipe	HOMMES / DAMES	A l'issue des épreuves individuelles		
		<i>vers 14h30</i>	<i>vers 14h45</i>	<i>vers 15h00</i>

La salle d'armes ouvrira ses portes 1h avant l'appel

Compétition		APPEL	SCRATCH	DÉBUT
Fleuret Individuelle	HOMMES / DAMES	08H30	08H45	09H00
Fleuret Equipe	HOMMES / DAMES	A l'issue des épreuves individuelles		
		<i>vers 14h00</i>	<i>vers 14h15</i>	<i>vers 14h30</i>

La salle d'armes ouvrira ses portes 1h avant l'appel

Compétition		APPEL	SCRATCH	DÉBUT
Sabre Equipe	HOMMES / DAMES	10H30	10H45	11H00
Sabre Individuelle	HOMMES / DAMES	A l'issue des épreuves par équipes		
		<i>vers 13h30</i>	<i>vers 13h45</i>	<i>vers 14h00</i>

ENGAGEMENTS

Les **droits d'engagement** sont de :

- 10 € en individuel
- 30€ par équipe

La clôture des engagements est fixée au mercredi 8 novembre à 23h59.

Païement des engagements sur Helloasso : Un lien sera transmis prochainement.

Ces épreuves sont soumises au même fonctionnement que le CREGE pour la clôture des engagements. Cependant, l'extranet restera ouvert **jusqu'au lundi précédant la compétition** afin de simplifier l'inscription des retardataires.

Au-delà de la fermeture de l'extranet, il sera possible d'engager un(e) tireur(se) ou une équipe en s'acquittant d'un montant de 5 fois le droit d'engagement au plus tard le jeudi, 23h59, précédant la compétition. Aucune demande d'inscription ne sera possible au-delà de ce délai. Ces retardataires devront informer directement les organisateurs de leur participation à l'adresse suivante : ceg@escrime-geis.fr

Les engagements éventuellement effectués **après** la fermeture de l'extranet devront être réglés **au club organisateur**, par virement, au plus tard le jeudi, 23h59, précédant la compétition. Aucune inscription ne sera prise en compte si le règlement n'est pas effectué.

RIB du club en fin de document

ARBITRAGE, REGLEMENT ET DIRECTOIRE TECHNIQUE

Arbitrage

Tout club engageant un certain nombre de tireurs aux épreuves individuelles dans la même journée (H & D confondus) est tenu de présenter un ou plusieurs arbitres, selon les quotas suivants :

- 4 à 8 tireurs engagés : 1 arbitre
- A partir de 9 tireurs engagés : 2 arbitres

Les clubs sont tenus de présenter 1 arbitre par tranche de 2 équipes engagées, dès la première équipe inscrite.

Les arbitres sont tenus d'être présents dès le début de la journée de compétition.

En cas d'absence de l'arbitre le jour de l'épreuve, aucun des tireurs engagés ne pourra participer à la compétition.

Par ailleurs, un club ayant engagé un ou plusieurs arbitres doit maintenir la participation de ce(s) arbitre(s) même dans le cas où moins de tireurs se présentent à la compétition.

Règlement

L'accès aux abords des pistes est **strictement réservé aux compétiteurs, aux arbitres et aux coaches de club**. Les accompagnateurs et spectateurs devront rester dans les tribunes ou dans les espaces prévus à cet effet.

Les équipements, armes et tenues, doivent être conformes aux normes de la F.F.E. en vigueur pour la catégorie concernée.

Directoire Technique

Le directoire technique, composé de 3 personnes, sera constitué au début des épreuves de chaque journée et aura pouvoir de juger sans appel tous les cas litigieux qui lui seront présentés, en conformité avec le règlement F.F.E. en vigueur et cette note d'organisation telle qu'elle est écrite.

De plus, le directoire technique pourra adapter la formule au nombre de participants, si besoin.

RECOMPENSE

Les quatre premiers tireurs ainsi que les trois premières équipes de chaque catégorie seront récompensés.

RESTAURATION

Une buvette sera ouverte dès le samedi matin et durant toutes les épreuves. Lors de cette compétition, on vous proposera de la petite restauration.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Aucun affichage des poules / classements de poules / tableaux et résultats ne sera effectué durant les compétitions.

Toutes les informations sur le déroulement des épreuves seront disponibles ici :

- www.escrime-info.com : Menu Résultats puis Rechercher un résultat ou un tireur
- ou www.escrime-info.com/gregxml/Greg/BD/
- ou



Faire la recherche avec :

- Libellé=CDA M15, Lieu=Geispo et Année=2023

CONTACT

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :



Marjorie Aufrere, 06 23 76 09 80



ceg@escrime-geis.fr



www.escrime-geis.fr

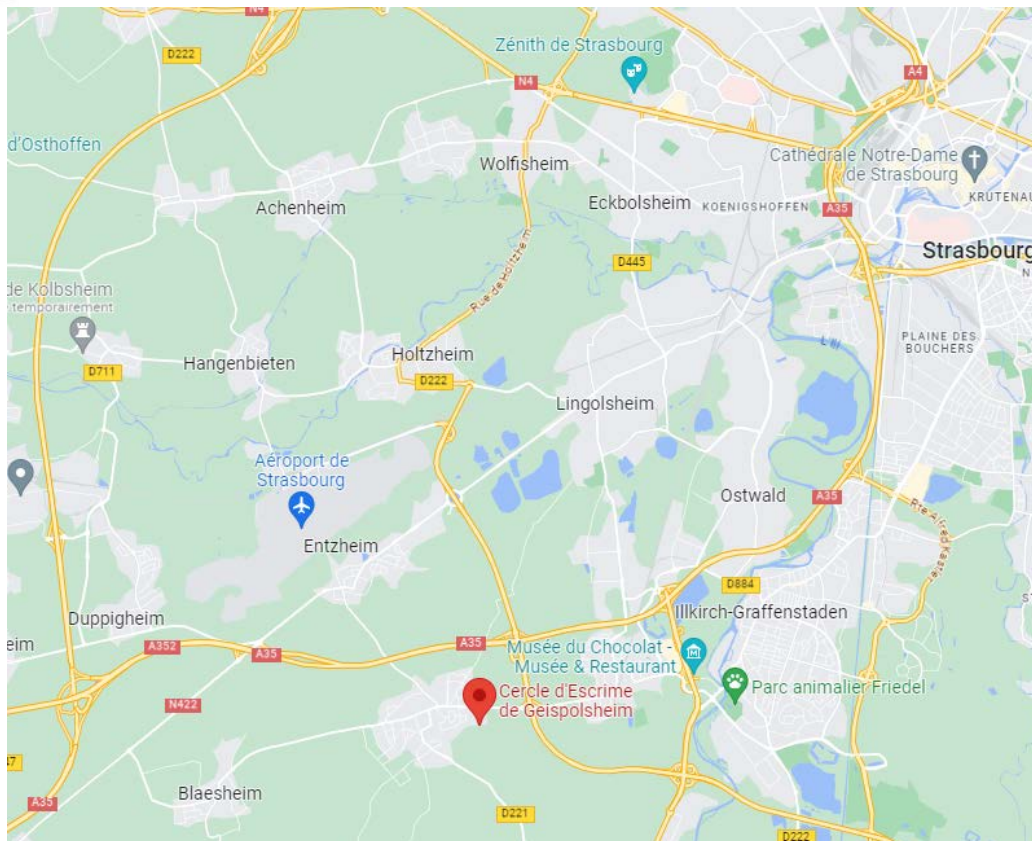
RIB du club, à utiliser **uniquement** pour le règlement des droits d'inscription majorés (engagements effectués **après** la fermeture de l'extranet) :

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	01220	00020888401	96	EUR	CCM GEISPOLSHEIM	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8012	2000	0208	8840	196
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFR2A						
Domiciliation CCM GEISPOLSHEIM 25 RUE SAINTE JEANNE D ARC 67118 GEISPOLSHEIM ☎ 03 90 41 65 11				Titulaire du compte (Account Owner) CERCLE D ESCRIME DE GEISPOLSHEIM MAISON DES ASSOCIATIONS RUE PORTE BASSE 67118 GEISPOLSHEIM		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		



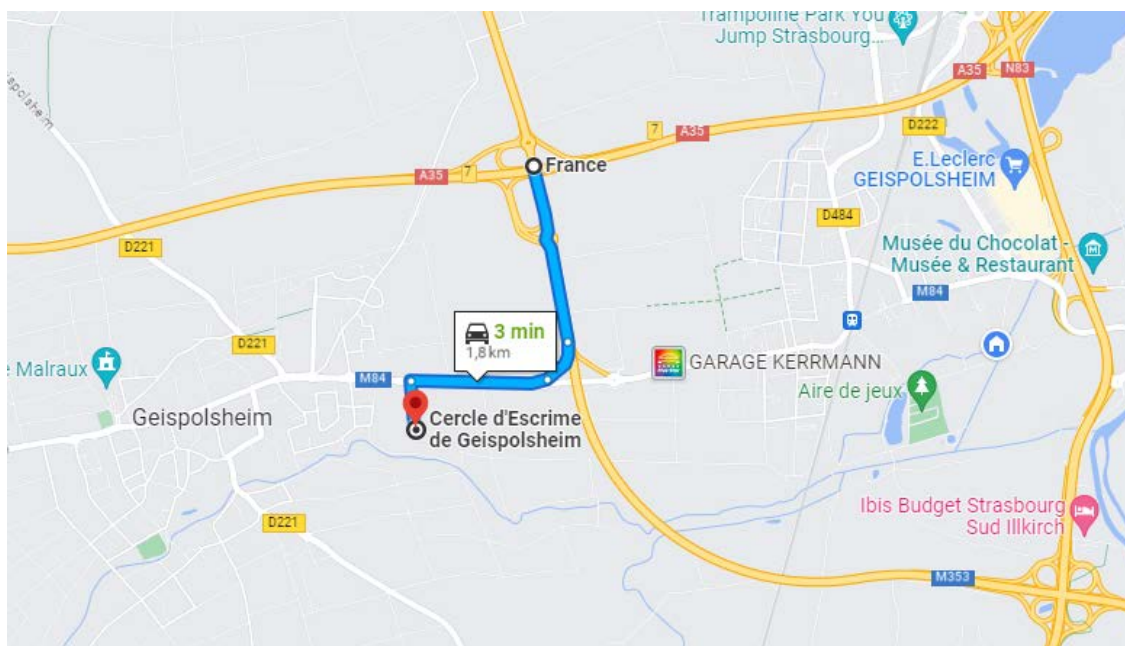
CERCLE D'ESCRIME DE GEISPOLLSHEIM - CEG

Coordonnées GPS : 48° 30' 54.239" - 7° 39' 29.455"



Sortie autoroute M353, rocade sud, direction Geispolsheim Village

Vous trouverez la salle derrière les terrains de foot, à l'entrée de Geispolsheim village, au 1er rond point.



Fin du Document